

Objectifs de la formation : Apporter les compétences nécessaires à la conduite de la PEMP concernée en situation de travail. Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du chariot concerné. Connaître les risques liés à l'utilisation de la PEMP concernée. Maîtriser les moyens et les méthodes permettant de prévenir les risques.

Public visé : Toute personne expérimentée, amenée à conduire des plateformes élévatrices mobiles de personnes et/ou devant renouveler son CACES®

Pré-requis : Pour se présenter au test CACES® le candidat doit présenter une attestation, établie par un organisme spécialisé ou par son employeur, mentionnant qu'il a bénéficié d'une formation lui permettant à minima de disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique définis ci-après. Le candidat devra par ailleurs maîtriser la compréhension de la langue française.

Durée : 14 heures soit 2 jours

Effectif : 4 personnes maximum par testeur

Lieu : en INTER au 440 Avenue Amédée Bollée KM Delta 30900 NIMES ou en INTRA, dans vos locaux, si l'aménagement de votre site le permet.

Modalité d'accès : Inscription après validation d'un devis et d'une convention ou d'un contrat de formation

Délais d'accès : Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum

Tarif: Formation INTER 450 € HT / Formation INTRA nous consulter

Dates des formations : Nous contacter (04.30.96.50.30) ou consulter notre site internet www.dfg30.fr

Responsable pédagogique: Laetitia DOZ

Référent technique CACES®: Agnès FLAMME

Contact : 04.30.96.50.30 contact@dfg30.fr

Moyens pédagogiques: Salle de formation de 2m² minimum par personne pour la formation et la réalisation du test théorique (sauf exigence réglementaire différente), supports audiovisuels appropriés aux sujets traités, livret de formation remis à chaque stagiaire.

Moyens humains: Formateurs qualifiés possédant au moins deux ans d'expérience dans l'animation de formation pour adultes, titulaires d'un titre ou diplôme de formation professionnelle en relation avec la conduite de l'engin concerné, 1 à 2 testeurs inscrits sur la cartographie des testeurs de Formatechnik n° ICSCAC0179 et titulaire du CACES® en cours de validité pour la ou les catégories concernées

Matériel et équipements : PEMP correspondant à la recommandation R486 ; 1 aire d'évolution de 200m² minimum ; sol adapté (planéité, pente, nature...) à la stabilisation et à la circulation des 2 PEMP utilisées ; paroi verticale (Longueur ≥ 4m x Hauteur ≥ 5m) ; paroi horizontale (Longueur ≥ 4m x Largeur ≥ 3m) à Hauteur ≥ 5m ; Aire limitée au sol (2 faces latérales : Largeur ≤ Largeur PEMP + 1 m Longueur ≤ Longueur PEMP + 1 m Hauteur ≥ 1,10 m) ; espace limité (2 paroi horizontales parallèles : (Longueur ≥ 3 m) x (Largeur ≥ 3 m) Distance ≤ 3,50 m Base située à une hauteur ≥ 3 m.

Modalités d'évaluation : QCM pour l'évaluation théorique, mise en situation pour l'évaluation pratique.

Accessibilité aux personnes handicapées : Notre salle de formation est accessible aux personnes handicapées. Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : nous contacter.

Actualisation: Tout conducteur de PEMP doit, au moins tous les 5 ans, réactualiser ses connaissances et savoir-faire et repasser les épreuves théoriques et pratiques d'évaluation pour obtenir le nouveau CACES® de la catégorie qu'il utilise.

Documents : Une attestation de formation sera délivrée au participant ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique. En cas de réussite aux épreuves théoriques et pratique, délivrance du CACES® R486 Groupe B.

PROGRAMME DE FORMATION

Accueil 30'

Présentation du formateur et de l'organisme de formation

Tour de table

Connaissances théoriques 6h30

Connaissances générales

Technologie des PEMP

Les principaux types de PEMP, les catégories de CACES®

Notions élémentaires de physique

Stabilité des PEMP

Risques liés à l'utilisation des PEMP

Exploitation des PEMP
Vérification d'usage des PEMP

Les différents types de réseaux
Les différents risques liés à l'intervention à proximité des réseaux
Bilan de la journée, libre échange

EVALUATION DES CONNAISSANCES ET SAVOIR FAIRE 7h00

Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

Annexe 1 Certification professionnelle C.A.C.E.S® téléchargeable sur notre site internet www.dfg30.fr

Présentation du testeur et du déroulement de la journée

Evaluation théorique

Thèmes évalués

- Connaissances générales
- Technologie et stabilité des PEMP
- Exploitation des PEMP
- Entretien

Evaluation pratique

Thèmes évalués

- Prise de poste et mise en service
- Adéquation
- Mise en place Conduite Manœuvre 1B
- Conduite, Manœuvres 3B
- Fin de poste
- Maintenance

Correction du test théorique

Annonce des résultats

Clôture de la journée